

## **Les architectes interpellent leur tutelle ministérielle**

LE MONDE | 08.06.06 | 16h10 • Mis à jour le 08.06.06 | 16h10

Nouvelle offensive dans la guerre de positions qui oppose les organisations représentatives des architectes au ministère de la culture au sujet de la réforme des études d'architecture (*Le Monde* du 13 juin 2005). L'ordre des architectes, l'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unsfra) et le Syndicat de l'architecture (SA) viennent de rendre public un courrier au canon adressé au directeur de l'architecture et du patrimoine (DAPA) du ministère, Michel Clément. Celui-ci a reçu les trois organisations mardi 6 juin, sans aboutir à un accord.

Les professionnels dénoncent le rejet, depuis trois ans, de leurs recommandations concernant l'harmonisation des études d'architecture avec le cursus européen licence-master-doctorat. Une des principales nouveautés de cette réforme, adoptée par décret à l'été 2005, concerne la création d'une habilitation spécifique pour les architectes souhaitant travailler à leur compte. Cette formation à la maîtrise d'oeuvre doit alterner, en sixième année, des cours à l'école et des stages en agence.

### **UN VRAI PROJET DE FORMATION**

Problème : la profession rejette le dispositif et menace de le bloquer. Ses représentants demandent à être associés au contenu pédagogique, estiment en tout état de cause qu'un an de formation ne suffit pas et conditionnent la rémunération des stages à une forme d'aide publique.

*"La DAPA essaie de faire croire aux étudiants que nous pouvons les accueillir en contrat de professionnalisation, estime Jean-Paul Scalabre, vice-président du Syndicat de l'architecture. Mais nous n'avons pas les moyens de leur payer de vrais salaires. Surtout, ce serait illégal."* Les organisations relèvent en effet que le contrat de professionnalisation est incompatible avec le statut d'étudiant. Et soulignent que si ces étudiants sont des stagiaires, ils recevront une indemnité, et non un salaire.

Les représentants des architectes estiment avoir *"une fenêtre pour reprendre le dialogue"* et *"construire un véritable projet de formation"* avant l'élection présidentielle. Une fenêtre ouverte, selon eux, par le départ de la directrice chargée de l'architecture, Ann-José Arlot, qui va intégrer le corps des inspecteurs généraux de l'administration des affaires culturelles - et l'Académie d'architecture.

### **Grégoire Allix**

Article paru dans l'édition du 09.06.06